

ISSN 2818-9825



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente  
de l'aménagement du territoire**

**Le mardi 29 avril 2025 — Vol. 47 N° 103**

Étude des crédits du ministère de l'Éducation (1) : volet Sports,  
loisirs et plein air

**Présidente de l'Assemblée nationale :  
Mme Nathalie Roy**

---

**2025**

## Commission de l'aménagement du territoire

Le mardi 29 avril 2025 — Vol. 47 N° 103

### Table des matières

Sports, loisirs et plein air	1
Discussion générale	1
Adoption des crédits	13
Documents déposés	13

### Intervenants

M. Sébastien Schneeberger, président

Mme Isabelle Charest

M. Yannick Gagnon

M. Gregory Kelley

M. Vincent Marissal

Mme Marie-Claude Nichols

Mme Catherine Gentilcore

\* M. Martin Soucy, Société des établissements de plein air du Québec

\* Témoin interrogé par les membres de la commission

Le mardi 29 avril 2025 — Vol. 47 N° 103

**Étude des crédits du ministère de l'Éducation (1) : volet Sports, loisirs et plein air**

*(Quinze heures vingt-neuf minutes)*

**Le Président (M. Schneeberger) :** Alors, bonjour à tous. Je déclare la Commission de l'aménagement du territoire ouverte, ayant le quorum.

Alors, je vous rappelle que la commission est réunie cet après-midi afin de procéder à l'étude du volet Sports, loisirs et plein air des crédits budgétaires du portefeuille Éducation pour l'exercice financier 2025-2026. Une enveloppe d'une heure est allouée à l'étude des crédits.

Alors, est-ce que nous avons des remplaçants?

• (15 h 30) •

**La Secrétaire :** Oui, M. le Président. Mme Blais (Abitibi-Ouest) est remplacée par M. Caron (Portneuf) et Mme Labrie (Sherbrooke), par M. Marissal (Rosemont).

**Sports, loisirs et plein air**

**Le Président (M. Schneeberger) :** Merci beaucoup. Alors, je vous rappelle que nous avons des échanges d'ordre général et des temps alloués à chaque groupe parlementaire. Alors, c'est une heure au maximum.

**Discussion générale**

Et nous débutons avec le côté ministériel pour un temps alloué de 6 min 35 s. Alors...

**M. Gagnon :** Bonjour, Mme la ministre. Vous avez... Combien de temps, M. le...

**Le Président (M. Schneeberger) :** Ah! O.K. O.K., excusez... Non, excusez-moi, j'avais... je n'étais pas à la bonne place sur ma feuille. On s'excuse.

**M. Gagnon :** Habituellement, c'est à...

**Des voix :** ...

**Le Président (M. Schneeberger) :** Il avait chaud, il avait chaud, il avait chaud. Alors, c'est... excusez-moi, c'est M. le député de Jacques-Cartier. Vous avez 17 min 44 s. Voilà. Là, on est à la bonne place.

**M. Kelley :** Merci beaucoup, M. le Président. Bonjour, tout le monde. Bonjour, Mme la ministre. Bonjour à l'équipe ministérielle et tous les fonctionnaires. C'est un plaisir d'être parmi vous aujourd'hui.

Je veux parler aujourd'hui de le hockey. Go, Habs, go! C'est que le gouvernement a adopté un projet de loi, que le sport national, c'est le hockey. C'est bien beau, là, c'est un bon message. Mais présentement, M. le Président, pour une famille de la classe moyenne, une classe de travailleurs, de payer pour les enfants de jouer le hockey, c'est moins simple.

Alors, Mme la ministre, il y a eu un rapport, il y a eu des recommandations. Qu'est-ce que votre gouvernement a fait pour aider des familles de s'assurer que leur jeune enfant peut jouer le hockey jusqu'à l'âge d'être... un petit à quelqu'un qui sort de l'école secondaire et quand même rentre en cégep et université?

**Mme Charest :** Bien, bonjour, M. le Président. Est-ce qu'on peut s'adresser directement? Oui?

**Le Président (M. Schneeberger) :** ...si ça se fait dans l'ordre. Puis aussi je vous rappelle de respecter le temps question-réponse pour être juste pour tout le monde.

**Mme Charest :** Parfait. Alors, bien, à mon tour de saluer tout le monde, le député de Jacques-Cartier, heureuse de vous avoir ici aujourd'hui. Je salue aussi mes équipes qui sont avec moi pour ce bel exercice. Bon, évidemment, le comité hockey... bien, en fait, le projet de loi sur... pour reconnaître le hockey comme un sport national a été adopté dernièrement. On se rappelle qu'il y avait eu le comité hockey, justement, en 2021... 2022, 2021, et plusieurs recommandations qui émanaient de ce rapport-là, plusieurs choses ont été faites.

Et là je vais vous parler juste en matière d'accessibilité. On se rappelle qu'il y a eu une enveloppe de 300 millions pour le PAFIRSPA. De cette enveloppe-là, il y a 90 millions qui a été investi dans des infrastructures de... des patinoires, des glaces couvertes ou des patinoires. Donc, presque le tiers de l'enveloppe a été consenti, justement, pour ce sport-là, qui est important.

Ensuite, il y a eu des sommes importantes qui ont été octroyées via l'initiative circonflexe qui fait du prêt d'équipement gratuit. Donc, les familles peuvent avoir accès à des patins, à des hockeys, à de l'équipement pour pouvoir jouer au hockey gratuitement. Puis ça, il y a des... puis ça, j'aurai sûrement l'occasion d'en reparler plus tard.

Ensuite, on se souvient qu'il y a un soutien aussi pour les équipes... pas pour les équipes mais pour les familles, pour les projets particuliers, les fameux PPP, donc 300 \$ qui... redonné aux familles pour pouvoir avoir accès à ces programmes-là. On rappelle aussi le financement du parascolaire, donc que les élèves du secondaire peuvent avoir accès à des activités parascolaires gratuites. Donc, plusieurs choses qui ont été faites en termes d'accessibilité puis, évidemment, qui visent aussi le hockey.

**M. Kelley :** Merci, Mme la ministre. Avez-vous une idée c'est quoi, le coût moyen d'envoyer un enfant, entre les âges de cinq et huit ans, de jouer une saison de hockey?

**Mme Charest :** Oui, absolument. Bien, j'ai un fils qui a joué au hockey, je connais quand même pas pire le sport, pour en avoir fait un peu aussi et pour être assez le nez dans mes dossiers. Mais malheureusement il y a le hockey, mais il y a aussi tous les sports, puis je pense que c'est important de cibler tous les sports, puis il y a un coût pour les sports. C'est pour ça qu'on a mis des mesures en place pour favoriser l'accessibilité, puis on a mis des mesures en place pour développer des infrastructures, parce que ça aussi, c'est un manque criant. On a juste à voir le PAFIRSPA, on a eu pour 2,7 milliards de demandes, puis on avait une enveloppe de 300 millions, c'est pour ça qu'on a pu annoncer, à mon grand bonheur, une autre enveloppe de 300 millions, parce qu'on a besoin d'infrastructures.

**M. Kelley :** Mais, Mme la ministre, comme maman d'un jeune joueur de hockey, vous... dépense combien d'argent chaque année environ pour votre fils? Tu peux me donner une réponse générale parce que ça peut changer d'une année à l'autre, mais c'est juste... Je veux savoir si vous avez un chiffre en tête. Puis aussi... et j'inclus tout l'équipement, le prix pour l'équipement, le prix pour juste inscrire un enfant de jouer dans une ligue, tout ça. Est-ce que vous avez un chiffre? Est-ce que le ministère a un chiffre? Est-ce qu'ils ont évalué combien ça coûte, pour la classe moyenne, d'envoyer... de payer pour un enfant de jouer le hockey présentement?

**Mme Charest :** Bien, ça dépend de beaucoup de facteurs. Donc, il n'y a pas un prix moyen du coût du hockey. Ça dépend de quel calibre on joue, quel... combien de fois par semaine. Bon, les équipements, ça va à tous les prix aussi, là. Tu peux avoir des bâtons de hockey à 50 \$, mais tu peux en avoir à 400 \$ aussi. Donc, il y a vraiment de tous les coûts, et, bon, il y a plusieurs... il y a plusieurs façons de le calculer puis... mais, encore une fois, ça peut... ça peut dépendre, mais ça peut aller à... ça peut aller jusqu'à 4 000 \$ par année, pour un jeune, pour pouvoir jouer au hockey dans différents programmes.

**M. Kelley :** Parfait, merci beaucoup. Et, c'est vrai, une étude qui a été faite par... c'est de... la RBC qui a regardé ça, et c'est vrai qu'ils ont utilisé des chiffres de la GTA, la grande région de Toronto, mais, pour un jeune, et ça, c'est avec... oui, en termes des ligues autour de la région de Toronto, ça peut coûter environ 900 \$ à 1 000 \$ juste pour l'inscription pour un enfant, mais, pour un enfant de cinq à huit ans, c'est environ 2 000 \$, comme vous avez dit, pour quelqu'un de neuf à 12 ans, c'est environ 4 000 \$, et, pour quelqu'un qui est 13 à 16 ans, ça peut arriver jusqu'à 7 000 \$. Alors, on parle de beaucoup des... C'est un chiffre énorme, mais je regarde mes collègues de l'autre côté, qui aiment beaucoup le hockey, je sais ça, puis il y a un très bon joueur de hockey, en passant. Je me souviens, le match qu'on a joué avec des journalistes. C'était de...

**Une voix :** ...

**M. Kelley :** Oui, mais, Mme la ministre, la raison pour quoi je pose des questions comme ça, c'est encore des coûts énormes. Et c'est bien beau de quand même parler directement... le fait qu'on a adopté un projet de loi et de dire : On a fait des investissements dans les arénas. On a des arénas partout au Québec. Et je vois ma collègue de Vaudreuil qui est parmi nous aujourd'hui, qui, je pense, va probablement poser une question là-dessus, mais... investir dans l'infrastructure, c'est 100 % nécessaire, mais, si on n'a pas beaucoup de jeunes joueurs qui sont capables de jouer le hockey, et je pose la question, bien, ce n'est pas que ça sert à quoi, mais comment on va rendre le hockey plus disponible pour tout le monde? Comment on va s'assurer que notre sport national est en bien... est vraiment en bonne santé? Parce qu'on voit que les inscriptions pour le hockey commencent à baisser, je pense, c'est arrivé avec un petit peu de plateau, mais, quand même, de plus en plus, malheureusement, un sport qui n'est pas accessible pour beaucoup des familles québécoises, et je trouve ça triste.

Alors, est-ce que le gouvernement est en train de peut-être réfléchir à des programmes plus «at large» pour toutes les familles? Je comprends, il y a certains programmes qui sont plus précisés pour les familles défavorisées. Parfait, parfait, c'est bien beau, mais comment on peut s'assurer que notre sport national est en bonne santé, Mme la ministre?

**Mme Charest :** Oui, M. le député de Jacques-Cartier, je veux juste vous corriger sur la popularité du hockey. En fait, le nombre d'inscriptions est en croissance, hein, pour... Enfin, on a inversé la... Bien, j'ai les données, puis c'est 8,5 % d'augmentation du membership en hockey puis c'est 31 % d'augmentation de membership chez les filles. Donc, ça, c'était aussi une recommandation du rapport du comité hockey, de faire en sorte de développer le hockey féminin. Alors, de voir, de constater qu'il y a une progression du hockey féminin, c'est un... encore une fois, je suis très fière de ça parce que vous savez à quel point le sport féminin m'est cher, donc, mais je ne nie pas qu'il y a des difficultés d'accessibilité.

C'est pour ça que, depuis que je suis en position, à peu près toutes les mesures que je mets en place, c'est pour favoriser l'accessibilité aux sports pour que tout le monde, que ce soit parce qu'ils ont des limitations financières,

parce qu'ils ont des limitations physiques, parce qu'ils ont des limitations en termes de distance, et tout ça... Donc, je rappelle les différentes mesures qu'on a mises en place, le parascolaire, le remboursement du... pour les programmes particuliers, les centrales d'équipement circonflexe, les infrastructures, bon, plein d'autres choses qui sont mises en place, mais... pour favoriser l'accessibilité, mais c'est encore un défi, puis ça, j'en suis tout à fait consciente, puis on va continuer de travailler dans ce sens-là.

**M. Kelley :** Merci beaucoup, Mme la ministre. Combien des recommandations de le rapport du comité sont présentement en place? Il y a neuf qui ont été faites. Combien sont présentement mises en place?

**Mme Charest :** Oui, bien, en fait, on va avoir une nouvelle... un nouveau bilan, là, à chaque année, on fait un bilan, mais je peux vous les... je peux vous en nommer, puis il faut se souvenir aussi que ce n'est pas juste des recommandations qui s'adressaient au gouvernement. Il y a plein de choses qui visaient le milieu du hockey, mais il y a plein de choses...

Bon, d'abord, l'adoption du projet de loi pour désigner le hockey comme sport national. On a eu le projet de loi... bien, en fait, la loi n° 45, là, pour la sécurité et l'intégrité. Donc, ça fait partie aussi des recommandations. Ensuite, on a eu... Bien, je vous parlais tantôt du nombre d'inscriptions du hockey au Québec, 8,5 % du côté masculin, 31,2 % du côté féminin. Je vous ai parlé des projets particuliers. Donc, ça, encore, c'est pour la notion d'accessibilité. Je vous ai parlé des infrastructures, ça aussi, ça fait partie des recommandations. Les bandes flex, on a financé à 7,4 millions les bandes flex. Ça, c'était dans le rapport... comité hockey.

• (15 h 40) •

Ensuite, il y a aussi des choses qui ont été faites en gouvernance. Il y a eu la réglementation sur les bagarres, puis ça, vous savez à quel point c'était cher à votre collègue de Marquette. On a eu l'embauche de coordonnateurs pour le parahockey. On a eu l'achat de luges en parahockey. On a eu un projet pilote pour l'embauche de quatre conseillers techniques. J'en ai une page pleine. Donc, je pense que je vais empiéter sur votre temps. Alors, il y a plein de choses qui ont été faites, mais, si ça vous intéresse, je pourrai vous donner toutes les listes.

**M. Kelley :** Absolument, puis, encore, il y a neuf... Je sais qu'une a été mise en place, parce qu'on a adopté un projet de loi, mais, quand même, toute information que vous pouvez déposer à la commission, ça va être apprécié pour s'assurer qu'on fait le suivi qui est nécessaire.

Mais je veux passer à des autres sujets parce qu'il n'y a pas juste le hockey au Québec, et juste sur une note... On termine comme ça. Moi, je veux voir qu'il y a plus des joueurs du Québec qui sont dans la Ligue nationale. Je suis tellement fier que Mike Matheson, c'est un natif de Pointe-Claire, qui est dans ma circonscription. Alex Killorn, qui joue pour les Ducks d'Anaheim, vient de ma circonscription aussi et de Beaconsfield. Alors, je veux voir qu'il y a Marc-Edouard Vlasic qui... je pense, qui a pris sa retraite récemment, mais un autre natif de Beaconsfield.

Mais, en tout cas, on sait qu'on veut plus de joueurs québécois dans la Ligue nationale de hockey. C'est hyperimportant pour nous comme nation, mais il faut adresser à un certain moment ce coût-là, parce que d'être un joueur élite... On a parlé des moyens, mais être un joueur élite... Ça coûte très, très cher de payer pour un joueur... d'avoir la réussite. Je pense que le chiffre que RBC a utilisé, ça peut coûter environ à une famille 50 000 \$ dans la carrière d'un jeune athlète qui joue le hockey, et ça, c'est énorme, c'est beaucoup d'argent.

Mais on va passer à un autre sujet, Mme la ministre, c'est autour de le plan d'action que vous avez déposé, puis je veux aller plus précisément, c'est pour les organisations sportives provinciales. On sait qu'eux autres demandent, bien, plus d'argent, plus de sommes pour s'assurer qu'eux autres sont capables de s'assurer que tous les différents sports sont en bonne santé, puis, pour l'instant, eux autres, ils sont un petit peu déçus avec la situation actuelle. Certaines choses qu'ils réclament, c'est que ça prend un financement prévisible et récurrent, une vraie stratégie nationale de promotion du sport et l'activité physique, des mesures spécifiques pour l'accessibilité. Il y a certaines choses qui sont soulevées, et c'est sûr qu'ils parlent de la modernisation des infrastructures, c'est une chose que vous avez mentionnée, mais, encore, il y a des inquiétudes concernant la situation dans votre budget pour s'assurer qu'on peut avoir un vrai succès de le plan national... excusez-moi, succès de votre plan stratégique.

Alors, je ne sais pas si vous avez des commentaires pour ces gens-là qui sont un peu inquiets, des organisations sportives qui demandent plus de soutien accru.

**Mme Charest :** Oui, bien, merci, M. le député. Bien, je veux juste vous montrer un petit tableau de l'évolution du budget du secteur du sport, du loisir et du plein air depuis qu'on est en poste. Alors, ça, c'était le tableau. Puis, en premier lieu, je dois vous dire que je suis probablement la plus grande avocate... de défendre les dossiers de sports, loisirs, puis je pense que c'est pour ça qu'on a vu à quel point le milieu a été pris en charge depuis que je suis en poste, particulièrement durant la pandémie, mais, ceci étant dit, je vais l'illustrer ici.

Donc, ça, c'était le budget qui était octroyé du temps des libéraux. Donc, ici, on a 103 millions. C'est allé à 141 millions. Et, quand on est arrivés en poste, donc, en 2019-2020, ça a augmenté de façon considérable, de sorte que, maintenant, on est rendu à 320 millions par année dans le budget du secteur du loisir et... du sport, du loisir et du plein air. Donc, c'est une augmentation de 127 %.

Donc, évidemment, tu sais, il y a plusieurs mesures. On a parlé... On a parlé des choses que j'avais mises en place pour l'accessibilité, mais il y a eu aussi des mesures qui ont été mises en place pour la professionnalisation, pour l'accompagnement, pour le soutien à l'excellence sportive, donc, plein de choses qui ont été mises en place encore une fois pour consolider ou solidifier le milieu... le secteur du sport, du loisir et du plein air.

**M. Kelley :** Merci pour le tableau, et je sais que ça montre... mais, j'imagine, ça va commencer de baisser considérablement parce que vous avez vraiment mal géré les finances publiques du Québec, puis nous avons des déficits historiques. Alors, continuez de vanter comment vous avez dépensé l'argent des contribuables, mais je suis pas mal d'accord avec le député de Saint-Jérôme sur ces questions-là. Alors, est-ce que vous pouvez dire, les groupes de sport, organisations sportives, les coupures vont être quoi dans les prochaines années?

**Mme Charest :** Bon, bien, je vous trouve très difficile à suivre, M. le député de Jacques-Cartier. Vous veniez de dire qu'il faut financer puis payer pour tout le monde pour le hockey, mais, en même temps, qu'il faut couper les dépenses puis arrêter de dépenser. Donc, je ne sais pas comment vous voulez qu'on fasse ça, là, mais j'aimerais ça vous référer au budget, où on a un budget qui est positif, là. Je ne vois pas où vous voyez les coupures, là, mais, sur cinq ans, on a 271 millions d'argent neuf. Donc, ça, c'est plus d'argent qu'on avait dans les budgets.

Donc, il n'y a pas de coupure. On a, en plus de ça, annoncé un programme d'infrastructures de 300 millions. Donc, depuis qu'on est en poste, là, ça fait 1,16 milliard en infrastructures qui ont été mis. On a-tu un beau petit tableau là-dessus? Les investissements en infrastructures sportives du temps des libéraux, ça, c'est vous, dans le temps, là, donc, 250 millions dans la... une portion équivalente, là, sept ans, 250 millions. Nous autres, on est rendus à 1,1 milliard d'infrastructures sportives puis on n'arrête pas, parce qu'on en a encore un 300 millions qui arrive. Donc, moi, je suis très satisfaite du budget. Non seulement on n'a pas de coupure, on maintient nos programmes puis, en plus, bien, on a de l'argent neuf, donc, 271 millions sur cinq ans.

**M. Kelley :** Oui, Mme la ministre, merci pour la réponse et vos tableaux. Moi, je veux penser à 7 millions de dollars qui ont été donnés à des Los Angeles Kings, qui ait mieux servi, peut-être, à aller à nos enfants, peut-être mieux aider des enfants jouer le hockey, mais vous avez accordé ça à une équipe gérée par un milliardaire pour... vient ici, à Québec, pour jouer deux matchs de hockey. Alors, avec vos leçons que vous aimez donner à les autres, moi, je garde une petite gêne, si j'étais vous, Mme la ministre, parce que ça, c'était une honte nationale, qu'est-ce que vous avez fait.

Et, quand même, Mme la ministre, merci pour le tableau. Il y a 300 millions de dollars qui sont mis de l'avant, si je comprends bien, et impose, pour l'année qui s'en vient... et, encore une chose avec votre gouvernement, beaucoup des annonces dans l'infrastructure à des projets qui n'arrivent jamais. Comment la population peut avoir confiance envers vous quand des annonces sont faites puis ne rien faire de suivi? Je sais que le député à côté de moi a un bon projet dans son comté. Il parlait de cet exemple-là, mais moi, je ne suis pas... moins confiant, Mme la ministre, que ça va arriver, vos annonces.

**Mme Charest :** Bien, en fait, je ne sais pas par où prendre la question parce qu'il y a plusieurs éléments qui ne sont tout à fait véridiques dans ce qui a été nommé. Première chose, c'est qu'il faut comprendre qu'il y a des appels de projets pour des infrastructures sportives, parce que ce n'est pas des infrastructures qui appartiennent au gouvernement, là, ça, il faut le spécifier, donc, un appel de projets. L'appel de projets se fait, puis là les sommes sont consenties une fois que le projet est en réalisation, là, donc, une fois... Là, on va avoir, là... puis c'est pour ça qu'il n'y a pas de somme prévue dans le PQI cette année pour le 300 millions, parce que, là, on va faire l'appel de projets. On va faire l'analyse des projets. Donc, cette année... Pardon?

**Le Président (M. Schneeberger) :** 20 secondes.

**Mme Charest :** 20 secondes? Donc, il y a bel et bien un appel de projets de 300 millions, et la réalisation des projets, ça appartient aux municipalités, ça appartient aux organismes qui ont déposé le projet. Et moi, j'ai inauguré plein d'infrastructures. Ça fait que je ne sais pas où le député de Jacques-Cartier était dans les dernières années, mais j'ai inauguré des infrastructures sportives.

**Le Président (M. Schneeberger) :** Merci, c'est terminé. Alors, nous allons maintenant du côté de la deuxième opposition, et je donne la parole au député de Rosemont pour 11 min 37 s.

**M. Marissal :** Merci, M. le Président. Collègues, Mme la ministre, bonjour, bonjour. Rapidement, là, le PILS, j'essaie de retrouver la nomination et de qui s'agit-il, là. Je n'ai pas le temps de chercher, ça fait que de qui s'agit-il?

**Mme Charest :** C'est le 7 juin qu'il sera nommé.

**M. Marissal :** Ah! le prochain 7 juin.

**Mme Charest :** Il rentre en fonction, puis là avec les règles, et tout ça, d'octroi, puis il va être nommé dans les prochaines semaines, mais il ne pouvait pas être nommé trop préalablement à la date d'entrée en fonction. Son entrée en fonction est le 7 juin, mais, au-delà de ça, il y a un SMA qui a été nommé en janvier qui...

**M. Marissal :** Quoi?

**Mme Charest :** ...un sous-ministre adjoint, qui est à l'implantation de toute l'organisation, mais il va être en fonction le 7 juin.

**M. Marissal :** Le nom, pour les initiés et les non-initiés, le PILS, c'est le protecteur de l'intégrité dans les loisirs et le sport, pour les gens qui nous suivent.

**Mme Charest :** Voilà, oui.

**M. Marissal :** Est-ce qu'on connaît son identité ou pas?

• (15 h 50) •

**Mme Charest :** Pas encore. Il n'est pas nommé encore... il n'est pas nommé encore.

**M. Marissal :** Pas encore? O.K.

**Mme Charest :** Il faut que ça passe au Conseil des ministres, puis ça va être... C'est dans les prochaines semaines, mais son entrée en fonction va être le 7 juin.

**M. Marissal :** Très bien. On lui souhaitera bonne chance à ce moment-là puis on l'accueillera à ce moment-là puisqu'on a travaillé sur ce projet de loi là.

Mme la ministre, je vous amène ailleurs complètement. Vous savez comme moi qu'il y a un homme de 46 ans qui est mort dans une compétition d'entraînement fonctionnel à Québec il y a quelque temps, le genre d'affaires qui ne devrait jamais arriver, là, d'autant qu'il n'y avait pas de service d'urgence sur place. C'était assez chaotique. En tout cas, un homme de 46 ans qui fait du sport ne devrait pas mourir dans l'exercice de son sport, à moins d'une circonstance extraordinaire, là.

Vous avez été quand même interpellée, puis il y a des associations, comme l'Association des premiers répondants du Québec, qui disent qu'on n'a pas... Et je cite, là : «Au Québec aucune norme stricte ou loi ne régleme l'organisation médicale lors de grands événements sportifs.» Est-ce que c'est vrai à ce point-là, là? Je ne suis pas assez familier avec ce dossier-là. Est-ce que c'est vrai à ce point? Moi, je connais plus la course à pied, là, j'en ai fait et j'en fais encore quelques-unes, là. Il y a toujours un service, là, mais dans certains événements comme ça, où il y a 1 500 personnes, à Québec, il n'y a pas d'obligation d'avoir un service?

**Mme Charest :** Bien, en fait, ça, ce n'est pas une fédération, hein, le crossfit. Donc, il n'est pas régi sous nous, là. Nous, on a tous les protocoles de sécurité, puis d'intégrité, et tout ça, avec nos fédérations sportives. Peut-être juste une précision, il y avait des équipes de secouristes, et tout ça, là, mais là je sais qu'il y a... il va y avoir un rapport du coroner, et tout, puis ça fait que les causes exactes du décès... mais il y avait des intervenants sur place, il y avait des paramédics aussi qui étaient là, et tout. Donc, tu sais, spécifiquement sur le cas, je ne peux pas... je ne peux pas le nommer, mais, au-delà de ça, là, tu sais, les fédérations sportives ont des protocoles puis ils ont des... dans les règlements de sécurité, il y a déjà des... c'est prévu qu'il y ait des gens puis des secouristes, et tout.

**M. Marissal :** ...vous dites «les fédérations». Donc là, il y a quand même un niveau d'organisation, et c'est tant mieux, là, mais à peu près n'importe qui peut décider d'organiser un événement où il va y avoir 1 500 personnes avec un service de santé et sécurité moyen, on va se le dire, là, ça, ce n'est pas couvert parce que ce n'est pas des fédérations.

**Mme Charest :** Bien, en fait, ça appartient à chaque organisation. Puis là, bon, on parle, tu sais, des gens qui sont dans une fédération quelconque, là, ou une organisation quelconque. Tu sais, ça appartient à l'organisateur de l'événement d'avoir un protocole de sécurité. Je pense qu'à quelque part aussi, bien, les participants connaissent leur fédération puis ils savent qu'est-ce que c'est que des événements qui sont encadrés et...

**M. Marissal :** Encore là, Mme la ministre, vous parlez d'une fédération, encore là, là. Ce n'est pas une fédération dans ce cas-ci.

**Mme Charest :** Bien, l'entité, l'organisme qui chapeaute le crossfit, puis tout ça, ils ont des...

**M. Marissal :** Bien, je vais poser ma question autrement. Ça ne vous inquiète pas? Moi, ça m'inquiète...

**Mme Charest :** Bien, tu sais, c'est sûr que de... c'est ce qu'on veut, hein, que les milieux soient sécurisés, puis qu'ils soient sécuritaires, puis que les gens aient les ressources, et tout ça, parce qu'on veut que les gens bougent, puis pour les bonnes raisons, puis qu'ils soient en santé. Maintenant, il y a certaines entités qui organisent du sport, puis, tu sais, je ne suis pas certaine que c'est le rôle du règlement... du gouvernement de régir toutes ces organisations-là, là. Tu sais, je pense qu'il y a quand même des gens qui l'organisent, puis qui sont responsables, puis de la même façon qu'un coureur va... Mettons que vous allez faire, M. le député...

**Le Président (M. Schneeberger) :** ...ne pas vous interpeler, sinon je vais devoir vous couper à chaque fois, ça fait qu'on perd du temps, s'il vous plaît. Alors, respectez le temps de parole de chacun.

**Mme Charest :** Ah! O.K.

**M. Marissal :** Je comprends, Mme la ministre, mais le gouvernement, là, vend des permis pour toutes sortes d'affaires, là. Moi, si je fais un party dans ma ruelle, là, puis que je vends de l'alcool, ça me prend un permis de la RACJ, là. Là, quelqu'un peut organiser, là, un événement avec 1 500 personnes. Visiblement, la sécurité... la santé et sécurité étaient déficientes.

**Mme Charest :** Bien, tu sais, avec le... Là, je m'excuse, je n'ai pas compris la question, mais je me doute de ce que c'était, là.

**M. Marissal :** Ça aussi, ça gruge de mon temps, Mme la ministre, là.

**Mme Charest :** Bien, c'est parce que je veux vous répondre de la meilleure façon possible. Si j'avais les questions d'avance, je pourrais vous répondre parfaitement sans gruger de votre temps.

Le fameux projet de loi n° 45, là, où on vient insister sur les organismes qui sont non affiliés, bien, on vient couvrir ça. Donc là, les organisations, puis tout ça, doivent avoir un protocole de sécurité. Donc, tu sais, on vient justement encadrer le milieu du sport, du loisir et des organismes qui sont non affiliés justement pour qu'il y ait des règlements de sécurité, et tout ça. Donc, c'est la mise en place de tout ça, mais bien sûr qu'il y a des préoccupations, puis je ne pas suis en train de dire que je m'en lave les mains, là, mais, c'est ça, on mange l'éléphant une bouchée à la fois.

**M. Marissal :** O.K., mais je n'ai pas sous-entendu que vous vous en laviez les mains. Je m'étonne...

**Mme Charest :** Non, non, je le sais, je me suis autodit que je... oui.

**M. Marissal :** Je m'étonne un peu du «free-for-all» dans certains événements où n'importe qui organise n'importe quoi puis, enfin, moi, je trouve tout ça aberrant, qu'il y ait du monde qui meurt dans des conditions de même, là, mais, bon, on y reviendra. J'imagine qu'avec le rapport du coroner vous aurez une base de travail.

**Mme Charest :** Bien oui, c'est sûr que, tu sais, on va regarder ce qu'il en est, puis qu'est-ce qui a causé la mort, et qu'est-ce... ça a été quoi, la suite des développements, mais il y avait des secouristes sur place, il y avait des équipes d'urgence, puis là on parlait... Puis là les ambulanciers sont arrivés dans un temps quand même... je pense, c'est une quinzaine de minutes. En tout cas, bref, on va avoir plus d'information et puis on pourra voir par la suite.

**M. Marissal :** O.K. Un autre sujet dont on avait discuté de façon périphérique au projet de loi n° 45, mais qui est resté en suspens, et ça revient, curieusement, à chaque printemps parce qu'on prépare l'été des enfants dans les camps, L'Association des camps du Québec s'était élevée contre le fait qu'il y a plein de camps qui ne sont pas régis, et, d'après eux, donc, d'après L'Association des camps du Québec, on a identifié déjà 2 130 organisations qui étaient non répertoriées ou non adhérentes à un des programmes de normes. On en a discuté. Vous nous aviez dit à ce moment-là : Ce n'est pas l'endroit ni le moment pour discuter de ça. Ça arrive souvent dans les projets de loi. J'accepte ça, sauf que le problème se repose. Il va se reposer dans un an, au printemps, puis le printemps d'après, puis le... si on ne fait rien. Où est ce que vous en êtes dans la réflexion là-dessus, s'il y a réflexion?

**Mme Charest :** Oui, il y a des réflexions. D'ailleurs, j'ai mon collègue, qui est juste là, qui travaille le dossier de très près. Donc, c'est officiellement son dossier comme adjoint gouvernemental. Il y a aussi deux comités interministériels qui ont été mis en place avec les sous-ministres associés adjoints et un comité de professionnels, donc, justement, mais c'est quand même un dossier qui est assez vaste. Il y a eu effectivement le grand recensement, là, des camps. Donc, c'est un bon début pour savoir au moins à qui on a affaire puis à combien de camps on a affaire. Donc, il y a encore beaucoup de travail à faire, mais on est dedans.

**M. Marissal :** Puis on va vers quoi avec ce travail-là?

**Mme Charest :** Bien, c'est ça, c'est de voir quel genre de mécanisme qu'on peut mettre en place pour pouvoir s'assurer des règles, mais il y a quand même déjà des affiliations, là, avec L'Association des camps, où il y a des règles qui sont en place, puis qu'on s'assure d'avoir des normes puis le respect des normes. Donc, est-ce que c'est étendre l'affiliation à tous les camps avec L'Association des camps, et tout ça... Et puis là, bien, avec le projet de loi n° 45, bien, il va y avoir la vérification des antécédents judiciaires aussi qui va sécuriser puis... Ça fait qu'on est... Comme je dirais, là, c'est prématuré de dire c'est quoi, la suite des choses, là.

**M. Marissal :** Mais, selon vous, dans un monde idéal, les camps qui accueillent des enfants devraient être accrédités, surveillés, audités comme ceux qui se conforment déjà à cette règle?

**Mme Charest :** Bien, c'est sûr que, dans le meilleur des mondes, oui, il y aurait une forme d'accréditation, oui.

**M. Marissal :** O.K., il me reste peu de temps, un retour sur un sujet dont on avait parlé l'an dernier, l'utilisation de stéroïdes anabolisants à des fins esthétiques, notamment. Je n'ai pas le temps de refaire toute l'histoire pour les gens qui n'ont pas suivi, là, mais ça partait, là, d'un documentaire que nous avons visionné. On avait même rencontré le

réalisateur. Je voulais savoir vous en êtes où dans la réflexion, parce que vous m'aviez dit à ce moment-là qu'il y a une étude en cours d'élaboration à l'INSPQ. Je voudrais savoir où est ce qu'on en est.

**Mme Charest :** Oui, bien ça, ça appartient du côté de la Santé. Donc, ce n'est pas sous mon égide. Tu sais, il y a une chose qui... puis qui... Tu sais, on a eu la discussion puis on en a reparlé même en dehors des canaux de l'Assemblée nationale. Tu sais, il y a eu une décision de Sports-Québec conjointement avec le ministère. Dernièrement, je ne sais pas si vous avez été au fait de Shop Santé, qui voulait commanditer les Jeux du Québec, et Shop Santé, c'est une boutique spécialisée en suppléments, puis pour la perte de poids, puis pour augmenter la performance, et tout ça. Puis Sports-Québec a demandé un avis du ministère, puis le ministère, tu sais, jugeait que ce n'était vraiment pas une bonne idée de donner une crédibilité à... et, tu sais, je pense que ça va dans le sens des discussions qu'on a de faire en sorte justement de ne pas donner de la crédibilité à de la prise de suppléments, et tout ça. Donc, tu sais, je pense que le message percole, mais il y a encore du travail à faire. Ça se fait au niveau de la santé puis... mais là, pour le moment, je n'ai pas d'avancement, là, sur les travaux.

• (16 heures) •

**M. Marissal :** O.K., merci.

**Le Président (M. Schneeberger) :** Alors, nous allons maintenant du côté de la députée de Vaudreuil. Alors, c'est 44 secondes, rapidement.

**Mme Nichols :** Oui, 45, M. le Président, je vais faire ça vite. Le comté de Vaudreuil... Bonjour, Mme la ministre. Bonjour à l'équipe.

Le comté de Vaudreuil, c'est sept municipalités, Vaudreuil-Soulanges, deux comtés en explosion démographique, on a construit des nouvelles écoles secondaires, un comté avec une situation particulière parce qu'il y a un aréna qui a fermé récemment, l'aréna à Sainte-Anne-de-Bellevue, où pratiquait, entre autres, le sport-études. Depuis, bien, les élèves doivent faire 80 kilomètres. Ils doivent se déplacer à Valleyfield pour pratiquer, entre autres, le sport-études. Les ligues de garage n'ont plus de glace. La ministre est au courant. Je lui en ai parlé. C'est un casse-tête pour les familles. La CAQ a adopté un projet de loi pour reconnaître le hockey. Qu'est-ce qu'elle peut faire pour aider les maires à relancer un projet d'aréna?

**Mme Charest :** Oui, bien, rapidement, on a...

**Le Président (M. Schneeberger) :** On n'a plus de temps. Rapidement, c'est...

**Mme Charest :** 300 millions en...

**Le Président (M. Schneeberger) :** C'est très plate, mais on n'a pas de temps, alors peut-être donner la réponse par la suite, là. Merci beaucoup. Du côté... Alors, nous retournons du côté de l'opposition officielle avec le député de Jacques-Cartier pour 17 minutes.

**M. Kelley :** Oui, M. le Président, merci beaucoup. Je vais reposer la même question que la députée de Vaudreuil. Alors, je ne sais pas si, Mme la ministre, vous voulez compléter votre réponse à ma collègue.

**Mme Charest :** Oui, bien, c'est ça, on a, dans le dernier budget, une nouvelle enveloppe de 300 millions en infrastructures. Donc, il y aura un appel de projets incessamment, puis on invite évidemment tout le monde à déposer pour pouvoir jouir de ce financement-là. Puis, bon, effectivement, on s'est rencontrées puis on a discuté de ce projet-là. On a vu d'autres alternatives, peut-être, avec IQ, et tout ça, puis avec le MAM, qui s'avéraient... qui ne fonctionnaient pas, là. Ce n'est pas dans leur champ de pratique, mais on se réjouit. Je pense qu'on peut être très, très, très heureux d'avoir eu une autre enveloppe de 300 millions dans le dernier budget.

**M. Kelley :** Il y a une urgence quand même pour le projet que ma collègue a posé une question là-dessus. Alors, j'espère que la ministre va mettre un focus là-dessus puis donner ça une priorité. Je complète peut-être l'intervention de ma collègue. Alors, merci beaucoup, Mme la ministre.

**Mme Charest :** ...qu'en fait je l'ai mentionné tantôt qu'il y a eu pour 2,7 milliards de demandes puis 300 millions la dernière enveloppe. Donc, il y a urgence à bien des places. Puis là je ne ferai pas de l'arrogance, mais il y avait quand même un petit tableau qui démontrait c'était quoi, la hauteur des investissements en infrastructures sportives par le passé. Donc, évidemment, on a beaucoup de rattrapage à faire, mais la bonne nouvelle, c'est qu'on est au rendez-vous puis on a encore une enveloppe de 300 millions cette année.

**M. Kelley :** Merci beaucoup, Mme la ministre. J'ai une question pour vous et pour votre ministère pour le projet de loi n° 97, la Loi visant principalement à moderniser le régime forestier. On sait que des nouvelles zones vont être proposées pour permettre les activités de récolte du bois dans les zones de conservation, qui remettent en question la protection des aires naturelles. De plus, la planification des activités forestières serait transférée aux titulaires des licences. Ça réduit aussi le rôle du gouvernement dans la gestion des forêts publiques. Ces changements pourraient avoir un

impact sur la capacité de la SEPAQ à remplir sa mission de conservation et de mise en valeur des parcs nationaux. Alors, une question, Mme la ministre. Est-ce que la SEPAQ a été consultée lors de l'élaboration du projet de loi n° 97, et, si oui, quelles recommandations a-t-il formulées?

**Mme Charest :** Oui, bien, en fait, non seulement la SEPAQ, mais aussi mon ministère a été consulté. Puis on s'est assurés justement qu'il y aura une concertation puis qu'il y aura une diffusion des informations notamment pour garder les sentiers intacts, hein, parce que ça faisait partie des grandes préoccupations. On développe des beaux sentiers puis on ne veut pas qu'ils soient à découvert. Donc, c'est déjà prévu dans le projet de loi, puis on va s'assurer d'être cohérents dans consultations, puis tout ça, puis on va être là. Puis là il y a avec moi aussi les gens de la SEPAQ et le P.D.G. de la SEPAQ, puis je ne sais pas s'il veut rajouter quelque chose, très éloquent toujours dans ces discussions. Alors, je vais... je peux le laisser. Voulez-vous qu'il vous en parle ou d'autres choses? Il peut nous parler de la SEPAQ.

**M. Kelley :** Oui, oui. Non, non, c'est correct, Mme la ministre, on peut entendre les gens qui sont avec nous aujourd'hui. Pas de trouble. Consentement.

**Le Président (M. Schneeberger) :** Oui. Alors, monsieur, ça prend le consentement de la table. Ai-je le consentement?

**Des voix :** Consentement.

**Le Président (M. Schneeberger) :** Alors, monsieur, vous voulez vous nommer par votre titre et votre nom?

**M. Soucy (Martin) :** Martin Soucy, président-directeur général de la SEPAQ. Merci.

Pour répondre à votre question, en fait, dans les parcs nationaux, c'est des aires protégées de catégorie 2, donc il n'y aura aucun impact, parce que le régime... c'est exclu de l'exploitation minière, forestière, et tout ça. C'est dans le cas des réserves fauniques ou les aménagements forestiers avec la conservation de la faune, vous savez que c'est des lieux de chasse et de pêche, donc il faut essayer de protéger les... d'arriver à un équilibre pour avoir des habitats, notamment pour l'espèce emblème qui sont... sont les orignaux, au Québec.

Donc, on a été non seulement consultés, on a pu avoir des discussions plus particulières avec les gens du ministère des Ressources naturelles. Ça s'est fait via notre cabinet. On est contents des réponses qu'on a eues. Puis on a saisi qu'on aurait effectivement un certain nombre de réserves fauniques où ça pourrait être plus problématique ou préoccupant, où il va y avoir de l'écoute, là, pour qu'on puisse maintenir ces équilibres-là à l'égard à la fois de la pratique d'activités de plein air et également la chasse et la pêche.

**M. Kelley :** Merci beaucoup pour la réponse. Est-ce que vous avez évalué peut-être les impacts économiques de le projet de loi sur les activités récréotouristiques et aussi, notamment, en ce qui concerne l'attractivité des parcs pour les visiteurs? Est-ce que vous avez fait cette évaluation et peut-être déposé certaines recommandations au ministère des Ressources naturelles?

**M. Soucy (Martin) :** Toujours en phase avec le régime forestier?

**M. Kelley :** Oui.

**M. Soucy (Martin) :** Oui, bien, tout à fait. En fait, il va d'abord falloir que les zones soient identifiées puis qu'on puisse les croiser avec les territoires. Puis à ce moment-là, effectivement, on pourra transmettre ce type d'information là. Jusqu'à maintenant, c'est de réussir à avoir l'équilibre, préserver à la fois l'apport économique de la forêt, puis on comprend l'importance qu'il soit modernisé au Québec, et, de l'autre côté aussi, de maintenir les activités d'accessibilité en forêt, de mise en valeur du milieu, et tout ça.

**M. Kelley :** Parfait. Merci beaucoup. Dans un autre dossier, Mme la ministre, quand même, toujours en lien avec la SEPAQ, on sait que le RCR, Resorts of the Canadian Rockies, est dans l'actualité récemment. On sait qu'il y a des sommes qui a été mis dans certains projets. Alors, juste une question : Est-ce que le gouvernement est satisfait, en décembre 2024, qu'un investissement de 50 millions par la SMSA, alors que la convention de 2008 prévoyait seulement 150 000 millions de dollars financés sans aide publique? Est-ce que vous êtes à l'aise avec ça, d'accord avec ça? Est-ce que vous avez des réflexions là-dessus?

**Mme Charest :** En fait, j'ai beaucoup de réflexions là-dessus. Je suis quand même assez surprise que ce soit un député libéral qui me pose la question, parce qu'on se souvient qu'en 1994 le Parti libéral a cédé, avec aucun droit de regard, à RCR le joyau qui est le Mont-Sainte-Anne. Alors, vous dire à quel point ce deal-là est complètement irresponsable, c'est vraiment particulier de me faire poser la question.

Maintenant, tranquillement, on arrive à mettre des conditions. En 2008, il y a eu une nouvelle convention qui a fait en sorte qu'on pouvait mettre certaines conditions sur l'exploitation, bon, via la SEPAQ. En 2021, voyant qu'ils ne remplissaient pas les conditions, il y a eu un recours juridique. Donc, il y a des choses qu'on met en place.

Maintenant, encore une fois, là, on est comme pris avec un mauvais deal libéral. Puis je le répète parce que je pense vous n'écoutez pas, là, mais un mauvais deal libéral, en 1994, où on a cédé à RCR la montagne du Mont-Sainte-Anne.

Alors là, on est en train d'essayer de colmater tout ça puis d'y aller avec les moyens qu'on a pour pouvoir faire en sorte que les Québécois, et pas juste les Québécois, mais le monde entier, puissent bénéficier de ce joyau qui est extraordinaire pour le ski, pour le ski de fond, pour la randonnée, pour le vélo.

Donc, je pense que des investissements sont nécessaires, et c'est revendiqué par bien des gens. Et moi, je pense que le gouvernement, qu'il veuille investir dans ce projet-là, bien, c'est tout à fait... c'est tout à fait louable, puis on va continuer de travailler le dossier pour faire en sorte qu'on puisse utiliser cette infrastructure-là, qui est fantastique.

**M. Kelley :** Oui, Mme la ministre, je vous écoute. Et, quand même, je veux juste bien comprendre : Est-ce que vous êtes à l'aise avec le fait que vous avez dépensé à peu près 1 million de dollars dans les frais juridiques, mais il ne reste presque pas de sous pour la SEPAQ pour remettre à niveau le secteur est de Mont-Sainte-Anne?

• (16 h 10) •

**Mme Charest :** Encore une fois, je suis abasourdie, M. le Président, mais... de la question. Les libéraux ont fait un deal, en 1994, ne prévoyant aucune mesure de contrôle, aucune mesure de standard de qualité, d'investissement. On est pognés avec ça, excusez mon français, on est pognés avec ça. On fait en sorte d'avoir une convention. On y va petit à petit pour faire en sorte d'avoir... d'avoir une pogne sur ce dossier-là, pour faire en sorte que les... qu'il y ait des investissements, qu'il y ait des télésièges de qualité, qu'il y ait des standards de qualité qui soient déterminés. On est obligé d'aller devant les tribunaux parce que ça n'a jamais été prévu par les libéraux. Puis là on se fait reprocher de mettre de l'argent dans les tribunaux. Je ne sais pas quoi dire d'autre.

**M. Kelley :** Oui, Mme la ministre, je sais que votre ligne d'attaque... d'attaquer les libéraux, c'est bien beau pour les caméras, mais ça ne dit absolument rien, parce que vous êtes en pouvoir maintenant depuis presque sept ans. Alors, c'est vous qui doit prendre en charge des choses. Alors, pourquoi le gouvernement est satisfait, en décembre 2024, d'investissements de près de 50 millions de dollars? Encore, je répète la question : Est-ce que vous êtes satisfaits? Pourquoi vous... prend pas en charge ce dossier, Mme la ministre?

**Mme Charest :** Bien, j'ai énormément de misère à vous suivre, là. Vous nous reprochez de ne pas mettre d'argent. Ensuite, vous nous reprochez de remettre de l'argent. Vous nous reprochez de mettre 2 millions pour un recours juridique. C'est clair, pour le gouvernement, qu'il faut donner à la population, à la région, mais à toute la population du Québec, accès à une infrastructure de qualité qui représente un joyau extraordinaire pour les activités sportives de plein air. Comme gouvernement, on est responsable, on veut mettre des investissements dans ce joyau-là et on se le fait reprocher. Alors, je ne comprends pas trop.

**M. Kelley :** Merci beaucoup. Mme la ministre, je veux parler maintenant d'un sujet, c'est encore, là, l'obésité. On sait que c'est... il y a des chiffres préoccupants un petit peu qui sortent partout en Amérique du Nord, au Canada. Quand même, au Québec, c'est un enjeu qui est soulevé souvent. Je sais que, dans le budget pour le développement du sport et de loisir, l'activité physique et du plein air, il y a une variation, un recul des budgets d'environ 8,5 %. Pourquoi couper dans le financement du sport et de l'activité physique, alors que votre gouvernement affirme vouloir miser sur la prévention pour améliorer la santé des Québécois?

**Mme Charest :** Oui. Bien, encore une fois, je répète, on ne coupe pas, là. Je vous ai montré tantôt qu'on a 272 millions de dollars d'argent neuf sur cinq ans. On a 300 millions d'infrastructures. Donc, c'est bien clair, là. Il y a peut-être une petite variation dans des budgets d'une année par rapport à l'autre parce qu'il y a des mesures... On se souvient du fameux 250 millions, là, le plan 2022-2027 pour la relance du sport après la pandémie. Donc, il y a certaines mesures qui ont pris fin, il y en a d'autres qui étaient dégressives, comme, par exemple, le projet circonflexe, 40 millions, puis, d'une année à l'autre... Au début, il y avait des plus grosses sommes qui étaient investies, puis ensuite c'était de façon dégressive, la même chose pour les sauveteurs.

Donc, encore une fois, je répète que, depuis que je suis en poste, ma grande préoccupation, c'est de faire bouger les jeunes de tous... de tous les horizons possibles, de favoriser l'accessibilité. C'est pour ça qu'on a mis en place le parascolaire, les programmes particuliers, des infrastructures, la gratuité d'équipement sportif avec circonflexe, donc plein de choses qui font en sorte de faire bouger les jeunes et les moins jeunes pour justement faire en sorte qu'il y ait moins de taux d'obésité.

**M. Kelley :** Mme la ministre, vous dites qu'il n'y a pas des coupures, mais, en 2024-2025, le budget était 161,9 millions de dollars. Pour 2025-2026, le budget prévu, c'est 148,2 millions de dollars. Si ce n'est pas une coupure, c'est quoi?

**Mme Charest :** C'est exactement ce que je viens de vous expliquer. Il y avait des mesures qui étaient dans le plan d'action 2022-2027 qui ont pris fin, mais, dans la progression de... puis dans les argents qui sont investis, notamment avec les infrastructures, on a 271 millions d'argent neuf sur cinq ans, 330 millions sur six ans, donc c'est plus d'argent dans le sport pour faire bouger les gens partout au Québec.

**M. Kelley :** Oui, mais juste en général, si on regarde le portrait, le budget pour plusieurs choses, Équipe Québec, promotion de l'activité physique, promotion de loisirs, promotion du sport, Société des établissements de plein air, SEPAQ, soutien aux organismes multidisciplinaires, autres crédits de transfert, quand je regarde chacun de ces

éléments que je viens de noter, promotion de l'activité physique, on voit une diminution de 10,3 %, pour la promotion de loisirs, c'est encore... il n'y a presque aucun changement, une augmentation de seulement 0,5 %, pour la promotion du sport, c'est moins 5,7 %, pour SEPAQ, c'est moins 3,5 %, soutien aux organismes multidisciplinaires, c'est 8,8 %, une réduction.

Alors, en général, on voit une baisse partout dans votre budget. On sait que des problèmes d'obésité, le fait qu'on ait une société où les gens ne bougent pas assez... Mme la ministre, comment vous pouvez couper dans ces budgets? Est-ce que ce n'est plus une priorité, d'attaquer la prévention et de s'assurer que nous avons une société en pleine forme et en santé?

**Mme Charest :** Bien, je vous ai exactement expliqué la raison de la baisse de financement. Il n'y a aucun programme qui a été coupé, il n'y a aucun financement de programme pour les fédérations, pour les initiatives, et tout ça... Ce qui fait en sorte que le montant est diminué, c'était, par exemple, circonflexe, qui était un... il y a 40,5 millions dans ce programme-là, c'était une mesure dégressive. Donc, la première année, il y avait des plus gros montants, puis, par la suite, il y en avait... il y en avait moins. Il y avait des mesures aussi, dans le plan d'action 2022-2027, qui sont venues à échéance. Il y avait, pour les sauveteurs, la gratuité des sauveteurs, c'était une mesure dégressive. Donc, c'est ce qui explique que le montant est moins élevé cette année. Mais, je répète, 272 millions sur cinq ans d'argent neuf, c'est une augmentation.

**M. Kelley :** O.K. M. le Président, je pense qu'il n'y a pas beaucoup de temps qu'il reste.

**Le Président (M. Schneeberger) :** Une minute.

**M. Kelley :** Une question à Mme la ministre. Pour les données, pour avoir un portrait plus détaillé sur l'obésité, est-ce que le gouvernement a un plan de peut-être mieux étudier la situation, de recueillir plus de données, particulièrement en lien avec l'obésité infantile pour peut-être mieux développer des politiques pour attaquer ce problème dans notre société?

**Mme Charest :** Oui. Bien, encore une fois, là, on travaille sur les saines habitudes de vie. Et là, évidemment, le dossier d'obésité, c'est un dossier en santé, là, ce n'est pas sous mon égide. Mais, encore une fois, moi, je me concentre pour faire bouger les jeunes pour pouvoir contrer ce fléau.

**M. Kelley :** Merci beaucoup.

**Le Président (M. Schneeberger) :** 30 secondes.

**M. Kelley :** 30 secondes. Bien, j'espère, Mme la ministre, je sais que ce n'est pas votre responsabilité exclusivement, mais que le gouvernement commence à étudier la question d'avoir juste des meilleures données. Je ne pense pas que c'est une mauvaise chose pour notre société. Et merci beaucoup, M. le Président et mes collègues, pour votre écoute aujourd'hui.

**Le Président (M. Schneeberger) :** Merci beaucoup, M. le député de Jacques-Cartier. Nous allons maintenant du côté de la députée de Terrebonne pour 3 min 50 s.

**Mme Gentilcore :** Merci, M. le Président. Merci aux collègues. Je vais y aller rapidement, j'ai 3 min 50 s. Mme la ministre, vous venez d'en parler un petit peu, vous êtes une grande sportive...

**Mme Charest :** ...

**Mme Gentilcore :** ...on le reste toujours un peu, vous êtes une grande sportive. Parlons quand même un peu plus de l'état des infrastructures sportives au Mont-Sainte-Anne. On a des gondoles qui menacent de tomber, des chalets décrépis quand ils ne sont pas carrément fermés. Un vrai bijou naturel qui est maltraité par une entreprise albertaine. Comme sportive ou ancienne sportive, est-ce que les infrastructures du Mont-Sainte-Anne vous rendent fière, Mme la ministre?

**Mme Charest :** Bien, peut-être une précision, là, sur les gondoles. Il y a des rapports de sécurité. Puis il y a eu un enjeu, puis ça, ça a été réglé. Puis il y a eu un enjeu dans l'Ouest canadien, mais ça, ça ne nous appartient pas. Mais, nous, on a vraiment une vigie qui est faite avec la RBQ pour s'assurer de la sécurité. Alors, ça, c'est important de le rappeler, là, ça ne tombera pas puis...

**Mme Gentilcore :** ...sur le terrain, quand même, les infrastructures laissent à désirer.

**Mme Charest :** Bien là, je vous parle des gondoles, les gondoles sont sécuritaires. Maintenant, j'ai parlé quand même abondamment avec le député de Jacques-Cartier d'un petit peu l'évolution du dossier puis sur lequel, malheureusement... avec lequel on a été pris, à notre arrivée au pouvoir, et de la façon qu'on veut amener ce projet-là

à avoir des investissements. Donc, un investissement de 50 millions de la part du gouvernement, je pense que c'est quand même très important. Donc, on continue de travailler le dossier avec la SEPAQ, entre autres, pour avoir des normes de qualité puis pour pouvoir avoir des infrastructures de qualité.

• (16 h 20) •

**Mme Gentilcore :** Mais maintenant c'est vous qui êtes la ministre des Sports, là, vous êtes au courant que pendant que Resorts of the Canadian Rockies récolte les profits de l'usage de la montagne en négligeant l'entretien, ce sont des bénévoles qui paient de leur poche pour l'entretien des sentiers. Vous le savez, ça? Vous êtes au courant de ça?

**Mme Charest :** Bien, en fait, on travaille avec... que ce soit pour le pourtour, avec la SEPAQ, on a des investissements qui sont mis. Il y a une table de concertation aussi avec la SEPAQ puis avec les différents organismes. Il y a 12 organismes qui ont été rencontrés à date pour pouvoir avoir un plan d'harmonisation, pour faire en sorte que, justement, les sentiers soient développés, pour que... s'assurer de la qualité, des normes de qualité, et tout. Donc, on travaille sur le dossier, mais je rappelle qu'on a eu un legs assez particulier, puis on est obligés de travailler avec.

**Mme Gentilcore :** ...maintenant, il y a des bénévoles qui achètent des motoneiges pour entretenir la montagne. Vous faites partie de ce gouvernement. Vous donnez 50 millions sur un plateau d'argent à RCR, alors que ça fait 30 ans que ça va mal au Mont-Sainte-Anne. Est-ce que vous trouvez que c'est un 50 millions bien investi?

**Mme Charest :** Bien là, en fait, je pense que vous mélangez deux dossiers, là, parce que le 50 millions, c'est sur la montagne. Les bénévoles, ils travaillent sur le pourtour, donc, ça, c'est un autre... c'est un autre dossier complet.

**Mme Gentilcore :** Ensemble de l'oeuvre.

**Mme Charest :** Non, c'est deux choses complètement différentes, parce qu'on a une emprise sur le pourtour, parce qu'on a réussi à avoir une convention.

**Mme Gentilcore :** Mais le 50 millions, est-ce bien investi?

**Mme Charest :** Bien, le... vous voulez qu'on ait des infrastructures de qualité, des gondoles de qualité, des chalets de qualité, donc je pense qu'un investissement pour ce joyau du Québec est important. Encore une fois, on est en discussion, pour le pourtour, avec les différents acteurs, intervenants du milieu pour s'assurer des normes de qualité puis de bien investir, justement, l'argent puis de répondre aux besoins de la population.

Maintenant, sur le dossier de la montagne, on a besoin d'énormément d'investissements. Je pense que le gouvernement, qu'il soit là, qu'il soit au rendez-vous pour faire en sorte, encore une fois, d'avoir des infrastructures de qualité, je pense que c'est un bon investissement.

**Mme Gentilcore :** Dans l'écosystème sportif, j'ai l'impression, et là je connais ça moins que vous, que les infrastructures municipales et scolaires sont vraiment capitales pour la promotion et la pratique du sport. Est-ce que vous êtes de cet avis?

**Mme Charest :** Absolument, puis c'est la raison pour laquelle on a 1,16 milliard d'investis depuis qu'on est en poste pour des infrastructures.

**Mme Gentilcore :** Votre gouvernement a pourtant aboli des compensations versées aux centres des services scolaires pour la mise à disposition de leurs installations à des fins récréatives municipales, via des ententes comme l'entente Réflexe Montréal. Comment vous définissez votre rôle là-dedans?

**Le Président (M. Schneeberger) :** Il n'y a plus de temps, malheureusement. Alors, nous allons maintenant du côté ministériel, les députés ont 6 min 28 s. Alors, député de Jonquière?

**M. Gagnon :** Oui.

**Le Président (M. Schneeberger) :** Alors, allez-y.

**M. Gagnon :** Merci beaucoup, M. le Président. Mme la ministre, toute votre dynamique équipe, c'est un plaisir d'être avec vous cet après-midi. Mme la ministre, moi aussi, mon temps est limité, je vais aller rapidement. Je pensais qu'on allait en parler un petit peu plus aujourd'hui, mais je vais l'aborder : circonflexe, 40,7 millions sur cinq ans confiés aux URLS. Puis circonflexe, là, c'est important de le mentionner, là, je résume ça, quand j'en parle aux gens, circonflexe, c'est... grosso modo, pour moi, ça veut dire, il n'y a plus de raison d'être sur la ligne de côté. Je rêve de jouer au baseball, mais je n'ai pas de gant de baseball, circonflexe, le programme peut nous aider. Je rêve de... d'embarquer sur le terrain de soccer, mais je n'ai pas le ballon de soccer, circonflexe, par le point de service, l'unité mobile, les casiers, vient donner ce matériel-là. Alors, ça fait bouger les Québécois et les Québécoises de manière universelle. Vous m'avez... J'ai eu la chance d'aller voir à la baie de Beauport, vous avez été avec moi dans ma circonscription, au Patro, dans le Bas-Saguenay, dans la région de Portneuf, circonflexe, c'est un outil incroyable qu'il faut parler davantage.

Je fais une parenthèse, en 10 secondes, au même moment, avec l'ensemble des partis politiques qui sont devant moi, je suis également délégué sur la commission de l'impact des écrans chez les jeunes. On veut tous que nos jeunes «diminussent»... diminuent, pardon...

**Des voix :** ...

**M. Gagnon :** ...«diminussent», diminuent d'utiliser l'outil qui s'appelle le cellulaire, mais les chercheurs, le scientifique, le milieu scolaire nous disaient : Il faut y aller vers des incitatifs pour lâcher le cellulaire. Et puis je pense que circonflexe est un outil pour dire : Bien, je le dépose et puis... que je sois à la SEPAQ, que je sois dans ma cour d'école, je vais aller chercher le ballon. Alors, je pense qu'on est carrément dedans. Mme la Présidente... Mme la Présidente, pardon, Mme la ministre, en juin dernier, vous l'avez lancé officiellement, circonflexe, avec le prêt-pour-bouger. Où en sommes-nous à quasiment un an, là, de l'implantation?

**Mme Charest :** Oui. Bien, merci, M. le député, de parler de circonflexe, parce que c'est effectivement une initiative extrêmement porteuse, puis j'invite tous les gens à aller voir, là, les différents points de service. À date, là, il y a 480 points de service. Vous avez parlé... il y a des points de service fixes, il y a des unités mobiles puis il y a des casiers aussi où on peut aller chercher du matériel.

Donc, vous avez parlé de la limitation financière pour des gens, là, qui n'ont pas accès à avoir de l'équipement sportif. Mais là où ça devient aussi très intéressant, c'est que l'activité spontanée, tu sais, ce n'est pas toujours planifié, hein, on s'en va au parc, puis là on est là, puis on a une petite demi-heure à tuer, puis : Aïe! Si j'avais un ballon, je pourrais effectivement, tu sais, me faire... faire des bottés avec ma soeur. On faisait ça quand on était jeunes. Et donc ça vient favoriser, justement, des activités spontanées. On est en visite quelque part, on n'a pas besoin de trimbaler tout notre kit, puis on peut avoir accès à de l'équipement partout. On peut aussi essayer une nouvelle activité. Puis ça aussi, ça va faire en sorte de développer peut-être un goût pour une activité que... Tu sais, tu ne t'équipes pas pour essayer du «paddleboard», par exemple. Bien, ça fait partie de l'offre de services de circonflexe. Donc, tu y prends goût, tu développes un intérêt. Donc, toutes des choses qui font en sorte, justement, d'enlever des freins pour pouvoir avoir des gens qui sont plus en santé puis qui bougent davantage.

**M. Gagnon :** Parfait. Mme la ministre, dans votre...

**Mme Charest :** Ah! Puis, je m'excuse...

**M. Gagnon :** Allez-y. Allez-y.

**Mme Charest :** ...mais j'ai d'autres choses. Il y a 17 500 équipements répertoriés, 35 000 prêts qui ont été faits depuis le mois de juin. Alors, ça marche, puis les gens l'utilisent. Mais évidemment on invite tout le monde à savoir où sont les points de service.

**M. Gagnon :** Bravo, Mme la ministre du Sport, Loisir, Plein air! Sport, vous êtes en action; loisir, bravo, le p.l. n° 45, le 7 juin, qui va s'implanter. Mais il y a un petit mot qui s'est rajouté en 2022, «plein air». Vous êtes responsable de la SEPAQ. Je veux y aller rapidement. Mais je suis un passionné de rendre accès... la nature au Québec. Et, oui, il y a le développement de l'offre, là, je vois les gens de la SEPAQ à ma droite, mais il y a aussi toute la promotion du plein air. De manière très laser, Mme la ministre, qu'est-ce que vous faites pour faire bouger le plein air au Québec?

**Mme Charest :** Bien, on a... évidemment, on a un joyau aussi qui est la SEPAQ puis qui travaille... on travaille très bien pour faire en sorte justement d'augmenter l'accessibilité. Donc, il y a différentes mesures qui ont été mises en place, notamment la réduction de la carte annuelle de la SEPAQ. On a eu des gratuités aussi, la première année, deux journées par semaine pendant un certain nombre de semaines puis, la deuxième année, trois journées, qui a fait en sorte, là, qu'il y a eu, genre, 75 000 visites supplémentaires. Donc, encore une fois, c'est une façon de goûter à la SEPAQ puis de l'adopter.

Ensuite, il y a eu aussi du prêt d'équipement dans les semaines de relâche l'année dernière, donc, justement, encore une fois, pour pouvoir favoriser l'accès. Il y a eu aussi de l'accès gratuit via des organismes communautaires, donc les directeurs de parcs identifiaient des organismes communautaires, donnaient accès à ces organismes-là. Donc, encore une fois, une belle façon. Puis là il y avait... il pouvait y avoir du transport qui était organisé, puis tout ça. Donc, c'était vraiment une belle mesure.

On a eu aussi une belle initiative avec des nouveaux arrivants au parc des Îles-de-Boucherville, donc, ça aussi... pour leur faire goûter c'est quoi, les joies du camping. Donc, ça aussi, ça a été vraiment une super, supermesure. Bon, évidemment, tous les investissements qu'on met dans les parcs pour faire en sorte que l'expérience client soit favorisée. Puis, bien, le plein air, on veut le développer.

**M. Gagnon :** Est-ce qu'il me reste du temps pour une petite dernière, M. le Président?

**Le Président (M. Schneeberger) :** 20 secondes.

**M. Gagnon** : 20 secondes, sanction du p.l. n° 45, entré... 7 juin. C'est quoi, l'amélioration du PILS qu'on va voir à partir du 7 juin, Mme la ministre?

**Mme Charest** : Oui. Bien, c'est sûr que c'était une recommandation de plusieurs instances. Évidemment, on vient renforcer le secteur du sport, du loisir, le loisir qui est maintenant intégré. On vient chercher aussi les organismes qui n'étaient pas... qui ne sont... qui sont non affiliés.

#### **Adoption des crédits**

**Le Président (M. Schneeberger)** : Merci beaucoup. Alors, le temps est déjà écoulé, le temps du volet Sports, loisirs et plein air des crédits budgétaires du portefeuille Éducation est écoulé. Alors, il me reste à mettre aux voix le programme 5, intitulé Développement du sport, loisir et de l'activité physique et du plein air. Est-il adopté?

**Des voix** : Adopté.

**Des voix** : Sur division.

**Le Président (M. Schneeberger)** : Adopté sur division.

#### **Documents déposés**

Alors, en terminant, je dépose les réponses aux demandes des renseignements des oppositions.

Donc, compte tenu de l'heure, la commission ajourne ses travaux à demain, mercredi 30 avril, 15 heures, où elle entreprendra l'étude du volet Habitation des crédits budgétaires du portefeuille Affaires municipales et Habitation. Bonne fin d'après-midi, tout le monde.

*(Fin de la séance à 16 h 29)*